

NOUS AIMONS TOUS ÉTIK'BOUTIK.

RESPECTONS-LA !!

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE ÉTIK'BOUTIK

approuvé par le Conseil d'Administration du CCAS du 2 juillet 2026

Il convient à chaque visiteur d'adhérer aux 3 valeurs suivantes :

- ***Le respect d'autrui***
- ***La solidarité***
- ***La bienveillance***

Étik'Boutik est aussi un lieu d'échange, de partage et de discussions.

EN TANT QU'USAGER, JE M'ENGAGE :

- *À veiller au bon stationnement de mon véhicule.*
- *À ne pas déposer mon sac/carton de dons ou autre dans le magasin si je ne fais que passer.*
- *À récupérer mon sac auprès d'une bénévole après tri de mes dons.*
- *À ne pas déposer de sacs devant Etik'Boutik en dehors des heures d'ouverture.*
- *À respecter les personnes et les locaux et à remettre en place les articles déplacés.*
- *À m'adresser aux bénévoles de manière correcte.*
- *À patienter calmement à l'extérieur en cas de forte affluence et à l'intérieur, j'écourte mon temps de présence.*
- *À surveiller mes enfants et à ranger les jouets déplacés, afin de ne pas gêner la libre circulation des autres visiteurs.*
- *À ne pas fumer à l'intérieur, ni à utiliser mon portable, sauf en cas d'urgence.*
- *À respecter les consignes générales affichées, en cas d'incendie.*
- *À prendre bonne note que la revente est interdite.*

En cas de non-respect de ces engagements, l'accès à Etik'Boutik peut être refusé.

Merci de communiquer tout incident ou anomalie.

EN TANT QUE BÉNÉVOLE, JE M'ENGAGE À RESPECTER CERTAINES RÈGLES DE VIE :

- *Faire preuve de discrétion et de réserve : aucune information concernant les usagers ou les autres membres d'Étik'Boutik ne peut être divulguée à qui que ce soit*
- *Participer activement à la vie d'Étik'Boutik et œuvrer à la réalisation de son objet, sans contrepartie financière, ni intérêt personnel.*

Les bénévoles s'engagent à respecter l'organisation et les règles de fonctionnement.

- *S'abstenir de porter atteinte d'une quelconque façon à la réputation, à l'image et aux intérêts d'Étik'Boutik et des autres membres.*

Les convictions et les opinions de chacun doivent être respectées.

- *Les membres n'agiront pas et ne s'exprimeront pas au nom d'Étik'Boutik.*

Toute communication sera réalisée par le biais des Services Municipaux.

- *Les membres prendront toutes les mesures appropriées pour prévenir et empêcher tout conflit d'intérêts, et ce, en informant, dans les meilleurs délais, les élus.*

Ils feront également part de toute difficulté qui pourrait survenir.

- *Toute absence doit être communiquée à la responsable de la permanence, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la structure.*
- *Chaque nouvelle bénévole doit au préalable rencontrer la responsable d'Étik'Boutik et les Services Municipaux afin d'officialiser sa venue.*

La Responsable d'Étik'Boutik fera remonter aux Services Municipaux toutes informations (besoins, propositions, urgences).

Dans le cadre de leurs activités au sein d'Étik'Boutik mises en place par les Services Municipaux, les bénévoles disposeront d'une couverture assurancielle.

*Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans toute la mesure du possible, à **respecter un délai de préavis convenable**.*

En cas de non-respect de ses engagements, l'activité et la mission d'une bénévole pourra être interrompue.

Signature de l'Élu

Signature de la bénévole

En date du